



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion et du développement des ressources humaines, session 2022

N° J1D461R21B1

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion et du développement des ressources humaines, au titre de l'année 2022 :

Madame CELABE Marie-Béatrice, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur GRILLOT Hubert, ingénieur de recherche de 1ère classe INSERM, expert, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris.

Monsieur MARCILLAC Romain, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rectorat de l'académie de Bordeaux, Bordeaux.

Madame MEOULE-DARRIET Cécile, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur BERTRAND-MAPATAUD Pierre, ingénieur de recherche de 2ème classe, suppléant, Université de Bordeaux, Talence.

Fait à Paris, le 05/05/2022

Pour la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation et par
délégation,

Le chef du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Dominique MOZZICONACCI